

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE
Arrondissement de
BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES**

CENTRE SOCIAL D'EYSINES

Nombre des membres en
exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Délibération du : 6 avril 2018

Rendue exécutoire le : 09/04/2018...

Publiée le : 09/04/2018.....

Séance du 6 avril 2018

N°04

OBJET : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2018 - L'EYCHO CENTRE SOCIAL : ADOPTION.

L'an deux mille dix-huit le six avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Social de la Ville d'EYSINES, convoqué le trente mars deux mille dix-huit par Madame la Présidente, s'est réuni à l'Eycho du Vigean sous la présidence de Madame Florence CAÇÃO, Présidente.

PRÉSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Véronique JUSOT M. Jean-Baptiste MAÏTIA, M. Nicolas ÔNG, M. Dominique ORDONNAUD, Mme Betty PICCIOLI, M. Alain VERGNIAULT.
- Au titre du collège des associations : Mme Marie-Claude CAMBRAY, M. Jacques BALAN, M. Jean-Pierre LAMAGNERE.
- Au titre du collège des habitants : Mme Annie AMBIES, Mme Liliane PALLAS, M. Stéphane ESNAULT.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Richard CABRAFIGA, Mme Laëtitia DUMAS, M. Benoît GAYOU.
- Au titre du collège des associations : M. Michel ROMUALE.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Au titre du collège des habitants : Mme Yolande FRAGA.

ABSENTS :

- Au titre du collège des habitants : Mme Christy BUSSY.

Madame Florence CAÇÃO, présidente de l'Eycho Centre Social présente le rapport suivant :

Le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2018 dont vous avez chacun reçu un exemplaire intégral ainsi que la note de présentation prévue à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, soumis à votre approbation, s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à la somme de 827 979,30 €uros.

Soit pour la section d'investissement : 25 207,30 €.

Et pour la section de fonctionnement : 802 772,00 €.

Les chapitres budgétaires sont présentés et votés par nature aussi bien en fonctionnement, qu'en investissement.

Ceci étant, je vous demande de bien vouloir vous prononcer, chapitre par chapitre, sur le budget primitif de l'Eycho Centre Social de la Ville d'Eysines pour l'exercice 2018.

En section de fonctionnement :

⇒ En dépenses :

Les chapitres

- 011 Charges à caractère général	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 012 Charges du personnel et frais assimilés	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 65 Autres charges de gestion courante	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 66 Charges financières	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 67 Charges exceptionnelles	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	pour : 15	contre : 0	abstention : 2

⇒ En recettes :

Les chapitres

- 013 Atténuation de charges	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 74 Dotations, subventions et participations	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 75 Autres produits de gestion courante	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	pour : 15	contre : 0	abstention : 2

En section d'investissement :

⇒ En dépenses :

Les chapitres

- 20 Immobilisations incorporelles	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 21 Immobilisations corporelles	pour : 15	contre : 0	abstention : 2
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	pour : 15	contre : 0	abstention : 2

⇒ En recettes :

Les chapitres

- 10 Dotations, fonds divers et réserves pour : 15 contre : 0 abstention : 2
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections pour : 15 contre : 0 abstention : 2

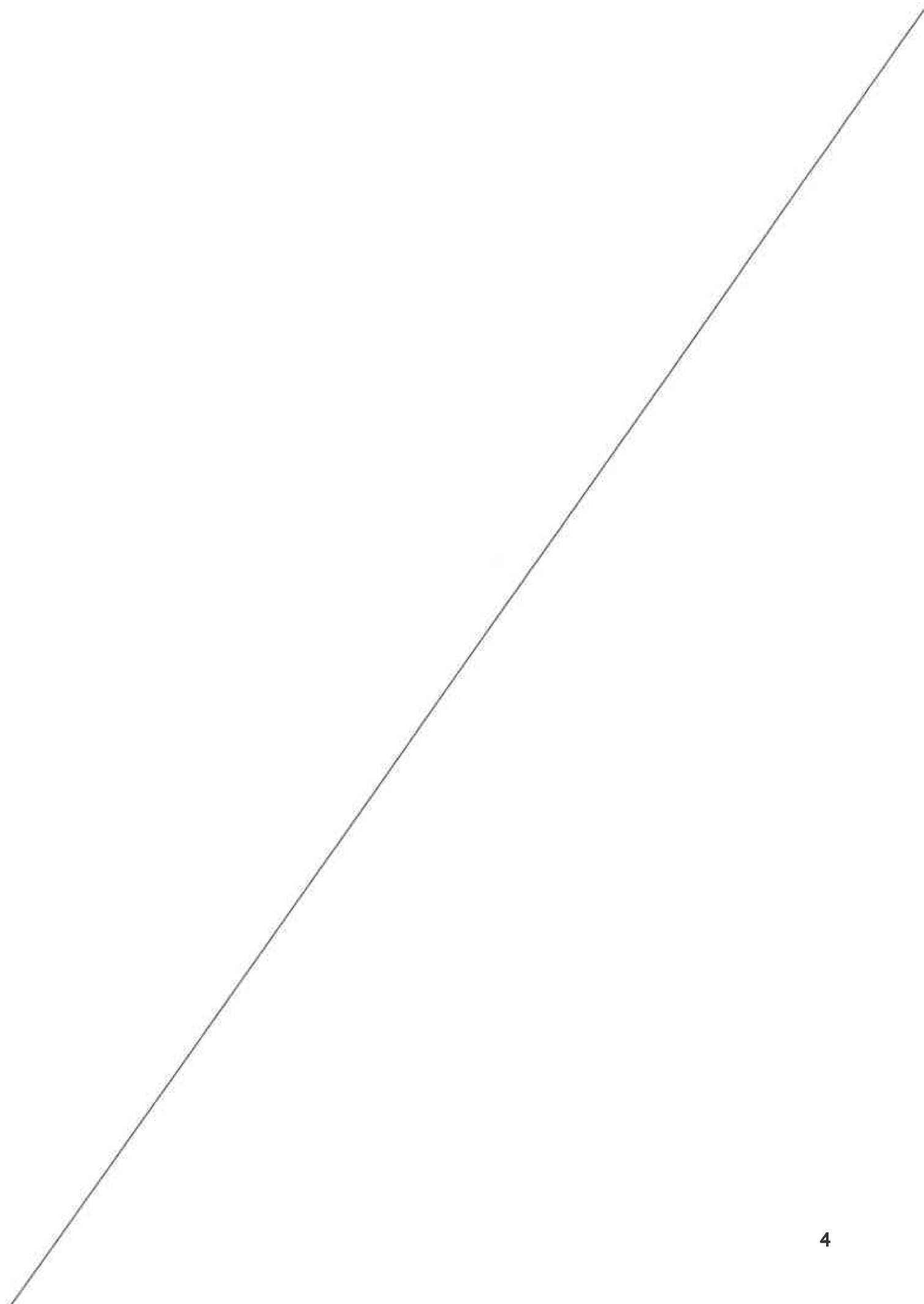
Par ailleurs, afin de procéder à l'ensemble des actes relatifs à l'exécution de ce budget, je vous demande d'autoriser la Présidente de l'Echo Centre Social de la Ville d'Eysines à procéder à toutes les demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales et des différents organismes partenaires chaque fois que cela sera opportun.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte les conclusions du présent rapport, par 15 voix Pour et 2 Abstentions.



Pour expédition conforme
La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "L. Cassin", written over a horizontal line.



L'EYCHO CENTRE SOCIAL

BUDGET PRIMITIF

Présentation brève et synthétique en application de l'article L2313-1 du CGCT

Voté chaque année par le Conseil d'Administration, le budget de l'Eycho présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues dans les différents domaines d'intervention du Centre Social. Il reprend les grandes orientations budgétaires préalablement débattues pour le budget.

Cette année encore, le budget primitif 2018 est un budget maîtrisé et conforme aux objectifs d'actions portées par le Centre Social.

Dans la continuité de l'action du Centre Social et de son agrément, les orientations sont cadrées par les ressources financières de l'Eycho constituées par :

- Les prestations de service avec une valorisation prudente de la participation des familles aux actions menées par l'Eycho sur la base d'une tarification et d'une adhésion annuelle adoptées en Conseil d'Administration.
- Les participations des divers organismes financeurs selon 2 axes :
 - La participation des organismes que sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental (prestation de service unique).
 - Les subventions liées aux projets déposés auprès d'autres organismes, dans le cadre de la politique active de recherche de l'ensemble des organismes qui peuvent être sollicités (CAF, Préfecture, Conseil Départemental, ARS...).
- La participation de L'État pour le financement d'un nouveau poste adulte relais (médiateur social) en 2018.
- La convention avec Domofrance pour le financement du poste de médiateur social sur l'exercice 2018.
- Le financement du poste de l'intervenant social via la convention cadre de médiation avec les bailleurs Domofrance et Clairsienne renouvelée au 1^{er} avril 2018. .
- L'effort soutenu de la ville dans le cadre de l'attribution de la subvention municipale.

L'année 2018 verra le développement du Centre Social sur plusieurs axes avec :

- Un budget de fonctionnement adapté à ses orientations tant en moyens humains que matériels.
- Une adaptation du format de ses activités dans les 4 branches : sports loisirs, famille, socioculturelle et nouvelles technologies-communication, selon les dispositions du renouvellement du projet du Centre Social 2015-2018.
- L'accueil de proximité des antennes de quartier.

2018 sera une année d'évaluation et de perspectives du 3^{ème} agrément de l'Eycho Centre Social. Des rencontres participatives sur chaque quartier s'organisent. Tout habitant peut prendre la parole et donner son impression sur son quartier, son ressenti sur l'Eycho et ce que l'Eycho peut lui apporter.

Le budget primitif 2018

Le budget est composé de deux grandes sections : l'une consacrée au fonctionnement, où l'on trouve par exemple les frais de personnel et les dépenses courantes de la structure..., et l'autre consacrée à l'investissement, avec les dépenses d'équipement.

Le budget primitif total s'élève à **827 979,30 €**

L'équilibre budgétaire est le suivant :

L'équilibre budgétaire 2018

Fonctionnement

Recettes	
Atténuations de charges	36 400,00 € (5,91%)
Produits services/domaine et autre	69 000,00 € (11,21%)
Dotations, subventions & participations Commune	379 750,00 € (61,70%)
Autres subventions	130 000,00 € (21,10%)
Autres produits de gestion courante	100,50 € (0,02%)
Quote-part des subventions d'investis	228,00 € (0,03%)
Résultat reporté 2017	187 293,50 €

Recettes réelles

615 478,50 €



Dépenses	
Charges à caractère générale	186 315,00 € (23,20%)
Charges de personnel et frais assimilés	604 500,00 € (75,30%)
Autres charges de gestion courante	4 000,00 € (0,50%)
Charges financières	300,00 € (0,04%)
Charges exceptionnelles	1 500,00 € (0,19%)
Opération d'ordre dotations aux amor.	6 157,00 €

Dépenses réelles

802 772,00 €

Investissement

Recettes	
Dotations, fonds divers et réserves	FC.TVA : 858,00 €
Amortissements des immobilisations	6 157,00 €
Solde d'exécution positif reporté	18 192,30 €

Dépenses	
Immobilisations incorporelles	3000,00 € (11,90%)
Immobilisations corporelles	21 979,30 € (87,00%)
Reprise sur autofinancement antérieur	228,00 €

25 207,30 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le budget du Centre Social fait apparaître les dépenses et les recettes prévisionnelles liées au fonctionnement courant des différents services que l'Eycho rend aux habitants. Ces estimations sont les plus sincères possibles aussi bien en recettes qu'en dépenses.

⇒ **Recettes de fonctionnement : 802 772,00 € (Inclus l'excédent de fonctionnement reporté)**

Soit en volume + 6,30% par rapport au BP 2017 et +1,70% par rapport aux recettes réelles de celui-ci. Elles sont constituées de :

1-Atténuations de charges : 36 400,00 €

Ces remboursements émanent :

- De la prise en charge partielle du salaire pour un agent du centre social en contrat aidé Préfecture (CUI) avec un financement de l'Agence Nationale de Paiement pour 9 mois (recrutement du nouveau médiateur social avec prise de fonction le 3 avril 2018).
- De la convention avec les bailleurs sociaux Domofrance et Clairsienne qui donne lieu à un financement du poste de l'intervenant social.
- De la convention avec le bailleur Domofrance pour le financement du poste du médiateur social pour l'exercice 2018.

2-Produits des services et du domaine : 69 000,00 €

Il s'agit de la part financée directement par les familles sur les activités et actions qui leur sont proposées par les quatre antennes. Ce chapitre enregistre aussi l'adhésion annuelle au centre social.

3-Dotations et participations : 509 750,00 €

Ces recettes intègrent principalement la subvention de la ville identique à celle de 2017, mais aussi des financements pour la structure de Centre Social ainsi que des projets et actions menés par les antennes de l'Eycho alloués par la Caisse d'Allocations Familiales, l'État, l'ARS, le Département, mais encore des projets financés par les bailleurs sociaux.

4-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 228,00 €

Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement transférée à la section de fonctionnement, ces subventions ont été allouée par la CAF, en 2016 pour financer de l'équipement informatique sur l'antenne du Vigean et en 2017 pour financer du matériel audiovisuel pour des actions organisées par les antennes de l'Eycho.

⇒ Dépenses de fonctionnement : 802 772,00 €

Soit en volume + 10,35% par rapport au BP 2016 et 7,64% sur les dépenses réelles de fonctionnement.

1-Charges à caractère général : 186 315,00 €

Il s'agit de l'ensemble des dépenses destinées à l'activité des antennes du centre social qui seront adaptées dans leur format. Ces charges tiennent compte du lancement du 3^{ème} agrément, la réalisation de chantiers d'insertion et de projets d'aide aux jeunes dans une démarche de mobilisation et d'accompagnement en vue de faciliter leur accès à l'emploi.

2-Charges du personnel : 604 500,00 €

Les charges de personnels sont contenues à l'application stricte des mesures statutaires et l'évolution des obligations légales (le taux de charges patronales, réforme des statuts de la fonction publique territoriale...)

Les charges de personnels correspondent aux besoins nécessaires au déploiement des activités définies dans le cadre de l'agrément et le fonctionnement de l'Établissement Public Administratif.

Ainsi, le mouvement des effectifs évoluera de par l'emploi de contractuels en tant que de besoins saisonniers.

Des moyens spécifiques pourront être développés dans le cadre du renouvellement de l'agrément.

A noter l'emploi du nouveau médiateur social avec une prise de fonction début avril 2018 et le congé parental d'un agent de mars à mai 2018

Les charges de personnel intègrent, pour 2018, un possible changement de directeur avec une prévision de tuilage d'un mois qui permettra d'assurer, dans les meilleures conditions, une continuité de fonctionnement.

3-Autres charges de gestion courante : 4 000,00 €

Des demandes de formations sont formulées par les équipes ainsi que par les bénévoles de l'Eycho.

4-Charges financières : 300,00 €

Il s'agit des frais inhérents aux chèques vacances des familles pour le paiement des activités.

5-Charges exceptionnelles : 1 500,00 €

Il s'agit de titres annulés sur les exercices antérieurs (en 2017, aucun mandat n'a été établi au compte 6688 pour effacer un impayé).

6-Opérations d'ordre dotations aux amortissements : 6 157,00 €

Il s'agit des amortissements des biens et autres acquisitions des années précédentes.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses et recettes de cette section s'équilibrent à 25 207,30 €.

Les investissements de l'Eycho centre social sont variés, allant de l'acquisition de licences de logiciels à l'achat de matériel informatique, d'appareils électroménagers, d'équipement de bureau, de matériel roulant....

⇒ Dépenses : 25 207,30 €

Elles sont constituées de :

1-Immobilisations incorporelles : 3 000,00 €

Il s'agit de l'ensemble des dépenses pour de l'acquisition de logiciel spécifique ou bureautique.

2-Immobilisation corporelles : 21 979,30 €

Il s'agit de l'ensemble des dépenses liées à l'achat :

- de matériel informatique (9 000,00€)
- de bureautique (2 500,00€)
- d'autres équipement (10 479,30€) : nouvel espace du Vigean, four, vélos électrique, matériel audio-visuel...

3-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 228,00 €

Il s'agit de la reprise sur l'autofinancement antérieur.

⇒ Recettes : 25 207,30 € (Inclus l'excédent d'investissement reporté)

1-Dotations, fonds divers et réserves : 858,00 €

Il s'agit des recettes provenant du FCTVA (matériel ou autres biens acquis sur l'exercice 2016).

2-Opérations d'ordre de transfert entre sections : 6 157,00 €

Il s'agit du matériel existant encore amortissable sur l'exercice 2018.

Le budget de fonctionnement dégage cette somme pour autofinancer la section d'investissement du budget.

Acte à classer

EYCHO18_00094

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-04-09T11-13-23.00 (MI210387815)

Identifiant unique de l'acte :
033-200027779-20180409-EYCHO18_00094-AI (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2018 - L'EYCHO18_00094 - CENTRE SOCIAL
: ADOPTION

Date de décision : 09/04/2018



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.3. document budgétaire

Acte : budget primitif 2018.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes : DOCBUDG-20002777900012-033008-BP-2018-09042018000000.XML

Type PJ : 22_AC - Accord d'une autorité administrative

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 09/04/18 à 11:13

Date 09/04/18 à 11:13

Date 09/04/18 à 11:21

Par PIERRE Valerie

Par PIERRE Valerie

